

Les enjeux et les défis de la gérontocroissance et du vieillissement démographique au Bas-Saint-Laurent. Le cas des milieux ruraux fragiles

par Majella Simard, Ph.D.

Professeur au Département d'histoire et de géographie
Université de Moncton

Introduction

À l'instar de ce que nous observons pour l'ensemble du Québec, la population du Bas-Saint-Laurent est vieillissante. La géographie du vieillissement revêt des situations très contrastées d'un milieu à l'autre. En milieu rural, peu de recherches ont été consacrées au vieillissement démographique analysé à l'échelle régionale sous l'angle des disparités territoriales. Afin de résoudre les problèmes que présentent la gérontocroissance définie par comme l'augmentation du nombre de personnes âgées et le vieillissement démographique, c'est-à-dire la hausse de la proportion des aînés) de la population dans son ensemble, en regard des politiques gouvernementales, il convient de bien connaître les tendances fondamentales qui se dessinent, le rythme auquel surviennent ces deux processus et les localités où ils se produisent avec plus ou moins d'acuité. En quoi la région du Bas-Saint-Laurent se distingue-t-elle du Québec rural et de la province dans son ensemble en ce domaine? Quelle est la situation particulière des localités les plus fragiles aux plans démographique et socio-économique? Quels sont les impacts du vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional? Telles sont les principales questions auxquelles nous tenterons de répondre dans le cadre de cette contribution dont l'objectif principal consiste à cerner et à mesurer l'évolution de la gérontocroissance et du vieillissement démographique au Bas-Saint-Laurent au cours de la période 1981 et 2001. De manière plus explicite, notre analyse vise à:

- identifier les principales disparités locales et les modalités de leur répartition dans l'espace en regard de la taille démographique des localités, de leur appartenance au monde urbain ou rural et de leur situation par rapport aux villes;
- élaborer une typologie des milieux les plus vieillis à partir d'un indice synthétique;
- analyser les prévisions démographiques concernant le vieillissement démographique au sein de la région du Bas-Saint-Laurent au cours des 25 prochaines années;
- identifier les principaux impacts reliés au vieillissement démographique sur la structure de peuplement régional.

Notre étude porte sur les 127 entités géographiques du Bas-Saint-Laurent, soit 16 milieux urbains et 111 municipalités rurales. Nous considérerons comme rural, les localités dont la population est inférieure à 2 500 habitants. Les 111 municipalités rurales ont été réparties selon la typologie élaborée par le ministère des Affaires municipales et des Régions (MAMR) ainsi que par la méthode des strates de taille démographique. Cette dernière permet de découper l'espace rural de la manière suivante: les localités de 0 à 499 habitants, celles de 500 à 999, habitants, les municipalités de 1 000 à 1 499 habitants, celles de 1 500 à 1 999 habitants et les municipalités de 2 000 à 2 499 habitants. Les localités de 500 habitants et moins et celles en restructuration sont considérées comme des milieux ruraux fragiles. Leur fragilité se manifeste par leur petite taille démographique, la faiblesse de leur niveau de revenu et de leur infrastructure de services, leur tendance au dépeuplement et la précarité de leur économie. Ces milieux comptent 71 localités. Elles englobent 55,9% des municipalités du Bas-Saint-Laurent, mais ne

constituent que 21,2% de sa population. Une période de 20 ans, soit de 1981 à 2001, a été retenue aux fins de l'analyse. Cette période nous semble suffisamment longue pour dégager les principaux changements produits. Trois catégories de variables sont utilisées:

- les structures d'âge (dont évidemment le nombre et le pourcentage des personnes âgées de 65 ans ou plus parmi la population totale et les jeunes âgées de 0 à 24 ans);
- l'âge moyen;
- et le taux de natalité.

1. Évolution de la gérontocroissance et du vieillissement démographique entre 1981 et 2001

1.1 Les personnes âgées de 65 ans et plus

Il ne fait pas de doute que la population du Bas-Saint-Laurent vieillit. Ainsi, le nombre de personnes âgées au Bas-Saint-Laurent est passé de 20 325 en 1981 à 31 485 en 2001, ce qui représente un accroissement de l'ordre de 54,9% (cf. tableau 1). Cette augmentation est nettement inférieure à celle de la province qui elle, s'établissait à 69,1%. Suivant ce premier constat, nous pouvons donc affirmer que le Bas-Saint-Laurent vieillit moins rapidement que le Québec dans son ensemble. Cette observation s'applique aussi au monde rural où, comparativement à la province, la croissance relative des personnes âgées (34,2%) se situe bien en deçà de la moyenne provinciale (46,4%). Par contre, nous observons le phénomène inverse au sein des villes où la proportion d'aînés s'est accrue de 75,4% dans le cas du Bas-Saint-Laurent par rapport à 73,1% pour l'ensemble du Québec.

La carte 1 présente la distribution géographique de l'évolution, en pourcentage, des personnes âgées de 65 ans ou plus entre 1981 et 2001 à l'échelle des subdivisions de recensement. Cette carte traduit bien les évolutions extrêmement différenciées du vieillissement démographique au sein du territoire à l'étude. La proportion d'aînés s'est accrue de 75% au plus dans 30 localités identifiées par leur toponyme. Alors qu'à l'échelle du Québec rural, 30% des municipalités étaient concernées par un tel phénomène, ce dernier, dans la région du Bas-Saint-Laurent, représente 27% des localités. Parmi celles-ci, la moitié s'est distinguée par le doublement du nombre de personnes âgées. Elles occupent principalement la MRC de Rimouski, le sud du Témiscouata, le centre de La Matapédia ainsi que le long du littoral matanais et loupériquois. Six villes sont concernées par ce phénomène¹ alors que seulement neuf localités de moins de 500 habitants sont dans la même situation. Tout se passe donc comme si les milieux les plus urbanisés de la région étaient davantage affectés par le vieillissement comparativement aux zones rurales à faible densité de population. À cet égard, il se dessine une relation causale hautement significative entre la taille démographique des localités et leur propension au vieillissement. En effet, la population moyenne des municipalités que l'on retrouve au sein de la présente cohorte s'établit à 2 942 habitants comparativement à 463 pour celles qui ont accusé une diminution du nombre de leurs aînés.

1.2 Les personnes très âgées

De toute évidence, l'accroissement des personnes très âgées, c'est-à-dire de 75 ans ou plus, contribue à accélérer, à bien des endroits, les processus de gérontocroissance et de vieillissement démographique. Toutefois, à l'instar de ce que nous constatons en ce qui concerne les 65 ans ou plus, le Bas-Saint-Laurent est moins affecté par cette forme spécifique de gérontocroissance

¹ Il s'agit d'Amqui, de Mont-Joli, de Dégelis, de Rivière-du-Loup et de Pointe-au-Père.

Tableau 1

Évolution du vieillissement démographique dans les localités rurales du Bas-Saint-Laurent, par catégories de milieux, en comparaison avec le Québec entre 1981 et 2001

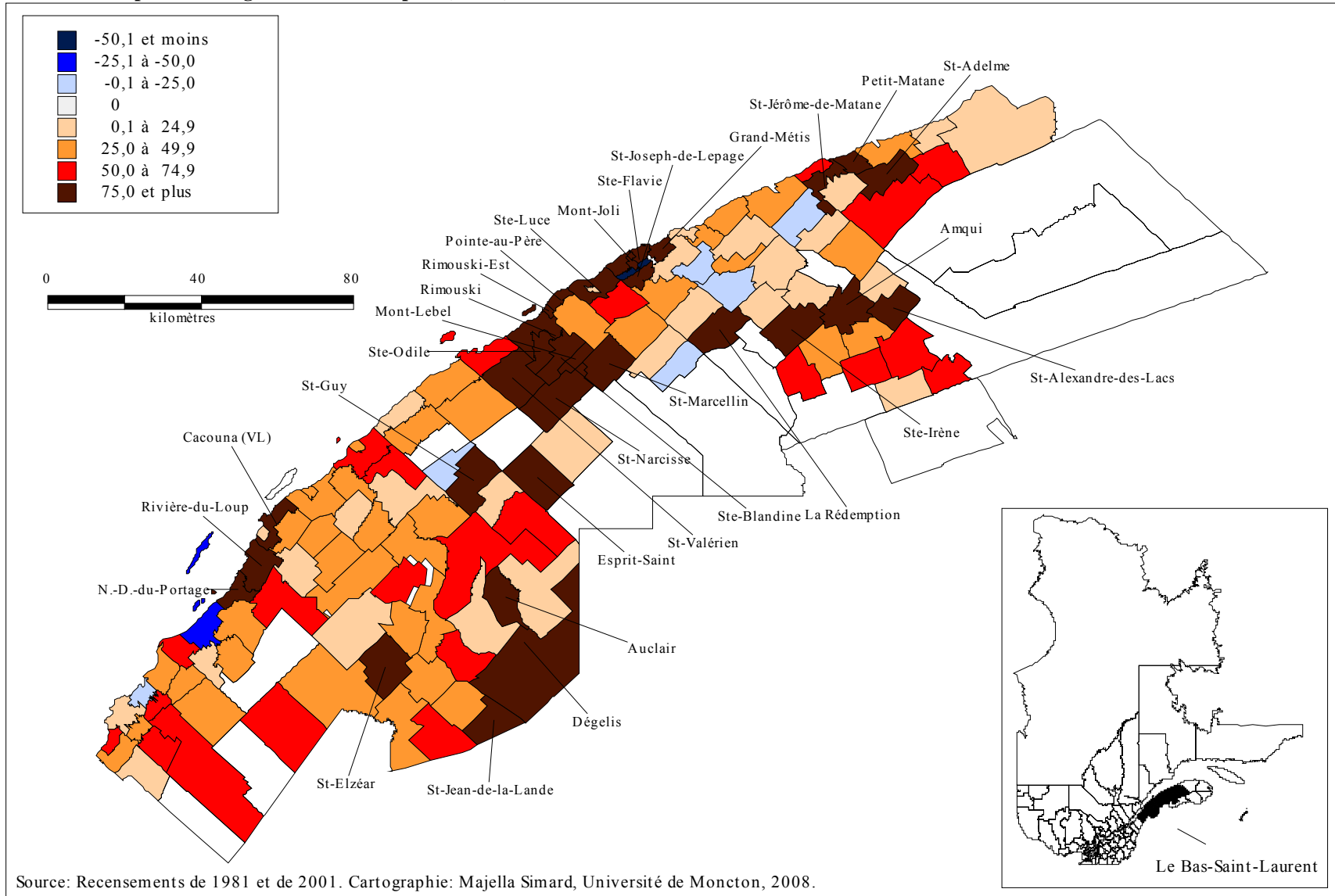
Catégories de milieux/Variables	0 – 24 ans		25 – 64 ans		65 – 74 ans		75 ans ou plus		65 ans ou plus		Age moyen (ans)	Rapport de dépendance	Taux de natalité	Taux de mortalité	Variation du revenu des 65 ans et +	Écart du revenu moyen des 65 ans et + par rapport à la moyenne provinciale	Taux d'activité des 65 ans et +
	n	%	n	%	n	%	n	%	n	%							
Typologie par strates de taille démographique																	
Loc. de 0 à 499 hab.	-4 130	-48,2	-115	-1,4	160	14,0	305	58,1	465	27,9	8,4	13,3	-8,2	-4,8	289,0	-4,4	-5,5
Loc. de 500 à 999 hab.	-5 310	-40,7	610	4,8	165	9,0	505	53,2	670	24,1	7,1	12,9	-8,4	-0,2	321,9	28,5	-5,3
Loc. de 999 à 1 499 hab.	-4 450	-34,7	2 135	16,2	375	20,2	895	86,5	1 270	43,9	8,2	12,9	-8,6	0,4	291,6	-1,8	-5,7
Loc. de 1 500 à 1 999 hab.	-2 820	-34,7	420	4,8	30	2,1	620	67,0	650	27,3	6,7	16,3	-5,7	-1,2	259,4	-3,4	-2,1
Loc. de 2 000 à 2 499 hab.	-940	-32,6	510	16,3	175	60,3	245	175,0	420	97,7	9,2	11,2	-9,4	3,0	284,6	-8,8	-1,0
Typologie du ministère des Affaires municipales (par catégories de milieux)																	
Milieux en restructuration	-9 620	-44,7	60	0,3	180	5,8	1 100	75,9	1 280	29,2	7,9	12,8	-9,2	2,9	294,8	1,4	-2,5
Localités stables	-5 450	-38,1	1 025	7,1	345	14,7	935	63,6	1 280	32,3	7,4	17,1	-5,7	-1,9	317,6	24,2	-4,5
Localités dynamiques	-2 540	-28,9	1 855	19,3	325	30,2	490	79,0	815	47,8	8,2	8,0	-8,3	1,6	269,3	-24,1	-6,7
Localités très dynamiques	-40	-4,7	620	62,2	55	68,8	45	128,6	100	95,7	9,8	4,1	-9,3	-1,6	268,8	-24,6	-5,3
Milieu rural	-17 650	-38,8	3 560	7,8	905	13,8	2 570	71,9	3 475	34,2	7,8	13,3	-7,8	1,1	297,3	3,9	-6,1
Milieu urbain	-14 945	-31,7	7 145	13,5	2 825	43,9	4 845	129,9	7 670	75,4	8,4	-0,5	-9,7	0,8	281,5	-11,9	-4,5
LE BAS-SAINT-LAURENT	-32 595	-35,2	10 705	10,9	3 730	28,6	7 415	101,5	11 145	54,9	7,7	11,5	-8,1	0,9	295,1	1,7	-5,9
LE QUÉBEC																	
Milieu rural	-121 215	-29,3	86 095	20,4	19 945	36,3	19 510	64,8	39 455	46,4	7,8	-1,7	-7,3	0,3	296,8	3,4	-2,8
Milieu urbain	-287 070	-12,8	751 820	27,1	158 570	50,5	194 340	115,2	352 910	73,1	6,9	-0,8	-7,8	0,8	286,8	-6,6	-2,1
LE QUÉBEC	-408 285	-15,4	837 915	26,2	178 515	48,4	213 850	107,6	392 365	69,1	7,4	10,4	-7,0	0,5	293,4	-	-2,6

Sources: - Statistique Canada. Recensement de 1981 et de 2001.

- Institut de la statistique du Québec.

Carte 1

Évolution des personnes âgées de 65 ans et plus (en %) dans les différentes localités du Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001



comparativement à la province. Il n'en reste pas moins que la région s'est enrichie de 7 415 personnes de 75 ans ou plus entre 1981 et 2001 ce qui représente une augmentation de 101,5% par rapport à 107,6% pour l'ensemble du Québec. Ce sont les milieux urbains qui, une fois de plus, ont été les plus concernés par ce type de vieillissement. Au surplus, l'écart entre les villes et les campagnes est beaucoup plus élevé au Bas-Saint-Laurent (58%) que pour l'ensemble du Québec (41,2%). En milieu rural, le «survieillissement» (c'est-à-dire l'accroissement accéléré des 75 ans et plus par rapport au groupe des 65 à 74 ans) se manifeste avec une plus grande acuité au sein des entités les plus peuplées et les plus dynamiques au plan économique, mais aussi dans les localités de villégiature et celles situées près de villes. À l'autre bout du spectre, on dénombre cinq municipalités où le nombre de personnes très âgées a régressé entre 1981 et 2001 alors qu'il est demeuré stable dans 12 localités.

1.3 L'âge moyen

Comparativement à l'ensemble du Québec, l'âge moyen a augmenté plus rapidement dans la région du Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001. En outre, cette augmentation affecte tout particulièrement le tissu urbain. À l'inverse, à l'échelle provinciale, ce sont plutôt les campagnes qui ont été touchées par l'accroissement de cet indicateur. Celui-ci montre une fois de plus que les villes du Bas-Saint-Laurent vieillissent plus rapidement que les milieux ruraux. En ce qui concerne plus spécifiquement ces derniers, le processus de vieillissement, eu égard à cette variable, se manifeste particulièrement au sein des localités dont la population oscille entre 2 000 et 2 499 habitants ainsi que dans celles considérées comme étant dynamiques par le MAMR. Une telle dynamique montre une fois de plus que les villes du Bas-Saint-Laurent vieillissent plus rapidement que les milieux ruraux. En ce qui concerne plus spécifiquement ces derniers, le processus de vieillissement, eu égard à cette variable, se manifeste particulièrement au sein des localités dont la population oscille entre 2 000 et 2 499 habitants ainsi que dans celles considérées comme étant dynamiques par le MAMR. À ce chapitre, les localités les plus vieilles sont St-Paul-de-la-Croix, Grand-Métis et St-Pierre-de-Lamy. Ces dernières sont aux prises, depuis plusieurs années, avec un important problème d'exode ce qui contribue à expliquer l'augmentation de leur âge moyen. Ayant perdu près du tiers de leurs effectifs en l'espace de 20 ans, le dépeuplement représente une sérieuse menace sur leur avenir et sur leur capacité à se développer. Elles se caractérisent aussi par la faiblesse de leur activité économique. Il s'ensuit des disparités criantes notamment en ce qui concerne leur revenu familial moyen qui n'équivaut qu'à 51,8% de celui de la province. De même, les personnes âgées qui résident au sein de ces milieux doivent composer avec un niveau de revenu nettement inférieur à leurs homologues québécois. Enfin, la sous-scolarisation apparaît un problème particulièrement criant au sein de ces municipalités, car plus du tiers de la population locale n'avait pas complété leur 9^e année.

1.4 Le taux de natalité

Quelque que soit le type de milieu, l'évolution du taux de natalité est nettement inférieur au sein de la région du Bas-Saint-Laurent par rapport à l'ensemble de la province, voire au Québec rural. Ainsi, le nombre de naissances par 1 000 habitants a diminué de 8,1 points au Bas-Saint-Laurent entre 1981 et 2001 par rapport à 7 points pour le Québec. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ce sont les villes qui ont été les plus affectées par ce déclin. Celles du Bas-Saint-Laurent l'ont été davantage que les agglomérations urbaines de la province. Ceci s'applique aussi aux localités rurales de niveau supérieur, c'est-à-dire celles comprises dans la strate qui varie entre 2 000 et 2 499 habitants. Il faut dire qu'en raison de leur rôle de dispensatrice de services dans

leur environnement immédiat, ces milieux sont davantage assimilables au monde urbain. Nous constatons au tableau 1 que les milieux en restructuration et les localités dynamiques souffrent aussi de la dénatalité, une tendance que l'on observe également au sein du Québec rural. De toute évidence, le Bas-Saint-Laurent semble éprouver de sérieuses difficultés à renouveler sa population. En examinant de plus près les 24 municipalités dont le taux de natalité a chuté de 15,1‰ ou plus entre 1981 et 2001, nous constatons qu'elles présentent un profil plutôt hétérogène. Par exemple, certaines, comme St-André, Métis-sur-Mer et Ste-Luce, correspondent à des zones anciennes de peuplement à forte vocation touristique. D'autres, comme Ste-Odile, St-Luc-de-Matane et Ste-Blandine, se situent à la périphérie d'agglomérations urbaines. Enfin, plusieurs se retrouvent en marge de l'écoumène. C'est le cas notamment de Ste-Paule, de Ste-Marguerite et de St-Jean-de-Cherbourg qui figurent parmi cette catégorie.

1.5 Les jeunes (0 à 24 ans)

Mais ce qui distingue le plus le Bas-Saint-Laurent de la province, c'est la décroissance fulgurante de la cohorte formée des 0 à 24 ans. En fait, ce n'est pas tant l'accroissement des personnes âgées et très âgées que la diminution du nombre de jeunes qui a contribué à accélérer le processus de vieillissement démographique dans cette région. En l'espace de 20 ans, cette dernière a vu son nombre de jeunes fondre comme neige au soleil. En valeur relative, il s'agit d'une baisse de 35,2% comparativement à 15,4% pour la province². La dénatalité, conjuguée à l'exode rural, explique en grande partie ce déclin. Par ailleurs, contrairement à ce que nous pouvons constater à l'échelle québécoise, les villes du Bas-Saint-Laurent sont autant concernées que les milieux ruraux par cette dynamique régressive. En fait, le Bas-Saint-Laurent est particulièrement affecté par ce vieillissement «par le bas» ce qui contribue à la dégradation de son tissu de peuplement notamment au niveau de ses petits centres de services induisant par le fait même une déstructuration de la base. C'est le cas, entre autres choses, de Causapscaal, de Trois-Pistoles, de Cabano et de Pohénégamook. En milieu rural, ce sont les localités en restructuration et, de surcroît, de petite taille démographique qui sont les plus affectées par ce phénomène. D'ailleurs, le tableau 1 montre clairement que plus une localité est petite, plus sa propension à la décroissance de ses jeunes effectifs est élevée. Ainsi, de 1981 à 2001, les localités de 500 habitants et moins ont vu le nombre de leurs jeunes régresser de 48,2% ce qui représente une perte de 4 130 individus. La situation est carrément devenue catastrophique à St-Guy où il ne restait plus que 20 jeunes en 2001 comparativement à 95 en 1981. En fait, une seule localité est parvenue à augmenter le nombre de ses 0 à 24 ans. Il s'agit de Ste-Odile qui fait maintenant partie de l'agglomération rimouskoise. Cette municipalité de banlieue s'est enrichie de 80 jeunes. Il existe aussi un lien causal entre la diminution du nombre de jeunes et l'état de santé socio-économique des milieux concernés. Ainsi, les localités dynamiques ont été les moins touchées par ce phénomène.

On dénombre pas moins de 25 municipalités où la décroissance des jeunes a été supérieure à 50,1% entre 1981 et 2001 ce qui totalise 22,5% de toutes les localités de la région. À l'échelle du Québec, seulement 13,9% des localités étaient dans une pareille situation. Plusieurs de ceux-ci ont été parmi les derniers à avoir été colonisés. Certaines villes sont aussi concernées par cette

² Comme le taux de natalité a diminué moins rapidement que celui des 0 à 24 ans et qu'en outre, ce taux a augmenté dans seulement 16 localités, nous pouvons facilement poser l'hypothèse que ce sont les jeunes de 20 à 24 ans qui sont en partie responsables de cette importante diminution confirmant, par le fait même, le grave problème d'exode auquel la région du Bas-Saint-Laurent est confrontée.

dynamique dont Rimouski-Est et Causapsca. S'inscrivent également au sein de ce groupe, quatre municipalités longeant le littoral, soit St-Simon, Les Boules, Baie-des-Sables et Les Méchins. Ces dernières sont fortement enclines à l'exode rural. Pour l'ensemble de ce segment, la décroissance du nombre de jeunes représente un manque à gagner de 5 015 personnes. Il va de soi que ce déclin se répercute négativement sur le profil démographique de ces milieux aux prises avec un important problème de dépopulation. Ils ont effectivement accusé une diminution de l'ordre de 27,4% de leur population entre 1981 et 2001. À maints endroits, la faiblesse du nombre de jeunes, conjugué à l'augmentation des personnes âgées et à leur éloignement par rapport aux villes, alimente le processus de sous-scolarisation. De fait, la proportion d'individus détenteurs d'un diplôme d'études universitaires n'est que de 1,8%. Ces milieux ont aussi en commun la faiblesse du revenu moyen des familles. Celui-ci n'est que de 38 436\$. Près du tiers du revenu total provient de transferts gouvernementaux.

1.6 Esquisse typologique des localités du Bas-Saint-Laurent en fonction de l'évolution du processus de vieillissement démographique entre 1981 et 2001

En guise de synthèse à notre analyse, nous avons élaboré un indice synthétique de vieillesse à partir de quatre variables, soit le pourcentage des personnes âgées de 0 à 24 ans et de 65 ans ou plus parmi la population totale, l'âge moyen et le taux de natalité. Pour chacun de ces indicateurs, nous avons attribué aux 127 localités faisant l'objet de notre étude, un indice variant de 1 à 9. Cet indice synthétique a été obtenu en faisant la moyenne des quatre indices attribués pour chacune des localités du Bas-Saint-Laurent. Il nous a permis de les classer en trois catégories à savoir:

- les localités où l'état du vieillissement démographique est avancé (indice variant entre 4,00 et 5,99);
- celles où l'état du vieillissement démographique est très avancé (indice variant entre 6,00 et 6,99);
- les localités où le processus de vieillissement démographique est extrêmement avancé (indice de 7,00 et plus).

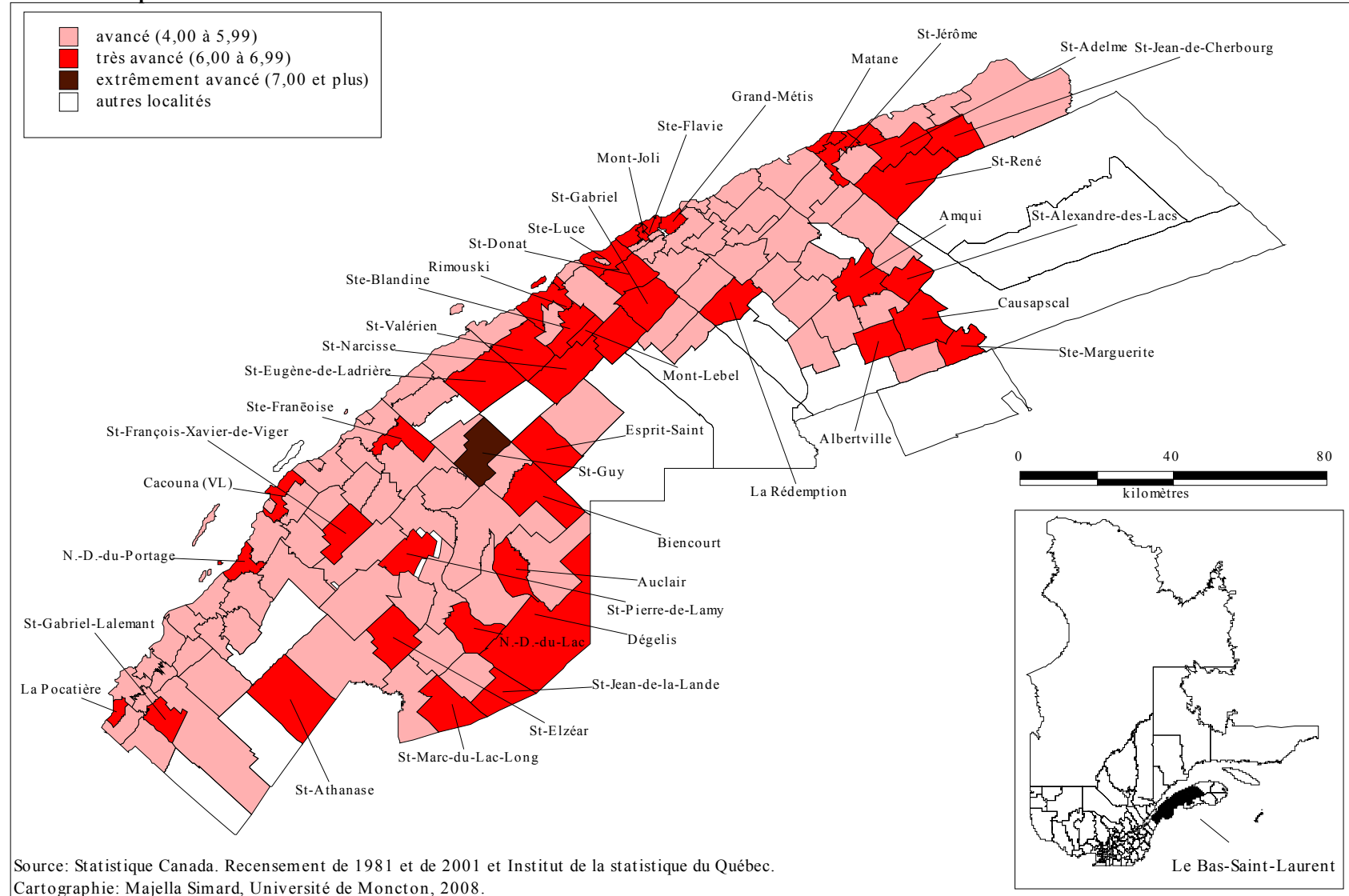
Une première catégorie englobe les localités où le processus de vieillissement démographique est avancé. Elle regroupe 85 municipalités dont l'indice de vieillesse oscille entre 4,00 et 5,99. Toutes les catégories de milieux y sont représentées. Leur population moyenne atteint 1 460 personnes. De façon globale, ils ont perdu 12% de leur population entre 1981 et 2001. Avec moins de 2% de la main-d'œuvre active affectée au secteur primaire, l'exploitation des ressources exerce un rôle relativement marginal au sein de leur économie. À noter que seulement trois municipalités ont un indice inférieur à 5,00. Il s'agit de St-Jean-Baptiste, de Padoue et de St-Denis.

Identifiées par leur toponyme à la carte 2, on recense 42 localités où le processus de vieillissement démographique est très avancé. Leur indice de vieillesse varie entre 6,00 et 6,99. Elles ont une population moyenne de 1 789 personnes et se retrouvent surtout dans les parties les plus urbanisées du territoire notamment au sein des MRC Rimouski-Neigette et de Matane, mais aussi dans le Témiscouata. Sept villes de la région en font partie. En ce qui concerne les milieux ruraux, ils se composent de 20 milieux en restructuration, de huit localités dynamiques, de six localités stables et d'une municipalité très dynamique. Enfin, le dernier groupe ne comprend qu'une seule localité, en l'occurrence celle de St-Guy dont l'indice de vieillissement atteint 7,00.

Par conséquent, le processus de vieillissement démographique y est extrêmement avancé. Il s'agit d'une municipalité isolée de la trame de peuplement dont la population n'est que de

Carte 2

Esquisse typologique des localités du Bas-Saint-Laurent en fonction de l'état de leur vieillissement démographique au cours de la période 1981-2001



108 personnes. L'exode des jeunes pose un réel problème quant à son avenir démographique, voire à sa survie à moyen terme. Ce phénomène contribue à amplifier le processus de vieillissement dont la dynamique semble difficilement réversible. Mentionnons que cette localité se distingue par l'absence de service de proximité ce qui constitue un fait rarissime au Québec.

2. Les pronostics

2.1 Quelques considérations d'ordre méthodologique

Les démographes font régulièrement des prévisions sur des temps assez longs, mais qu'ils doivent réviser tout aussi régulièrement en fonction des situations locales ou régionales. Plusieurs motifs conviennent l'analyste à faire preuve d'une extrême prudence dans l'examen et l'interprétation des pronostics démographiques particulièrement lorsque ces données s'étendent sur une longue période. À cet égard, Paillat (1992), dans un article portant sur le vieillissement de la population rurale française, mentionnait que:

Ni l'évolution ni la taille réduite, prises isolément ou combinées ne permettent de formuler un pronostic quant au vieillissement à venir. Sans doute faut-il tenir compte d'informations puisées sur le terrain et concernant notamment les cadres géographique et économique-social. Le démographe, à l'aise quand il s'agit de peser les rôles respectifs de la fécondité et de la mortalité, ne peut se contenter de cette démarche lorsqu'il opère sur de petites entités locales soumises à des fortes influences extérieures, directement ou par ricochet (Paillat, 1992: 6).

Les projections démographiques laissent également sceptique un géographe aussi chevronné que Pierre Georges. «Si l'on ne craignait d'abuser des paradoxes, écrivait-il, on serait tenté d'écrire que la démographie a pour but de prévoir ce qui n'arrivera pas» (cité par Beaudry, 1997: A-9). Les mouvements démographiques sont certes tributaires de facteurs structurels tels que l'insuffisance de services, la poursuite des études, les faits de localisation, etc. Cependant, ces mouvements sont également soumis aux aléas d'une conjoncture économique dont les évolutions sont on ne peut plus contrastées. Des événements mondiaux imprévisibles peuvent avoir des conséquences lourdes et rapides sur l'évolution démographique. Au Québec, c'est l'ISQ qui, à partir des données de Statistique Canada, a le mandat d'effectuer la ventilation des estimations démographiques. Il n'est pas de notre ressort ici de discourir sur les forces et les faiblesses liées à la méthodologie utilisée par l'Institut³. Pour cette raison, nous nous limiterons uniquement à identifier quelques considérations qui nous apparaissent fondamentales afin de mieux structurer notre analyse⁴. Après chaque recensement, les chiffres de population bruts sont redressés en fonction du sous-dénombrement net. De plus, les estimations des années précédentes sont ajustées pour tenir compte des nouveaux renseignements et des modifications de méthodologie. Cela signifie que la série fondée sur les données de 2001 remplace toutes les précédentes. L'ISQ élabore le plus souvent deux types de scénario, un qui exclut les mouvements migratoires (le scénario F) et un autre qui les inclut (scénario A). Pour les besoins de cette étude, nous nous référons uniquement aux données issues du scénario A. En outre, la MRC constitue l'échelle géographique la plus fine pour laquelle les prévisions démographiques sont disponibles. Nous ferons donc appel à cette échelle d'analyse en considérant la période 2001-2026. Enfin, comme il

³ Le lecteur intéressé par ces éléments d'ordre méthodologique pourra consulter les informations pertinentes aux adresses suivantes:

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/mrc2001_2026/el_reference.htm

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/persp_demo_2051.htm

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/persp_poplt/pers2001-2051/Config_Scenarios_ed2003.htm

⁴ Les données utilisées proviennent du site Internet de l'Institut de la statistique du Québec. Elles sont disponibles à l'adresse électronique suivante:

www.stat.gouv.qc.ca/donstat/societe/demographie/pers_poplt/pers2001-2051/index.htm

n'y a pas de MRC urbaines au sein de la région du Bas-Saint-Laurent, nous considérerons uniquement, dans un but de comparabilité, celles à caractère rural avec et sans agglomération de recensement.

2.2 Analyse des résultats

2.2.1 Les personnes âgées et très âgées

En considérant uniquement 2001 et 2026 comme années de référence, nous constatons au graphique 1 que le Bas-Saint-Laurent sera moins affecté que le Québec dans son ensemble par l'accroissement des personnes âgées de 65 ans ou plus au cours des 25 prochaines années. Autrement dit, la trajectoire évolutive qui a caractérisé cette cohorte de 1981 à 2001 devrait se maintenir durant le prochain quart de siècle. Cependant, en ce qui a trait plus spécifiquement au phénomène de gérontocroissance, il devrait, à l'instar de ce que nous observons à l'échelle des pays développés, s'intensifier puisque l'ISQ prévoit que la région s'enrichira de 28 826 aînés d'ici 2026, ce qui représente une augmentation de 191,4%. Par ailleurs, en comparaison avec ce que nous observons à l'échelle du Québec, ce sont les MRC rurales sans agglomération de recensement qui connaîtront l'augmentation la plus substantielle de leurs aînés. À l'échelon des MRC, les plus urbanisées enregistreront les taux de croissance les plus élevés. En tête de liste, figure la MRC Rimouski-Neigette (222,6%), suivie de celle de Rivière-du-Loup (207,0%) et de Matane (195,7%). Le même scénario s'applique en ce qui concerne les personnes très âgées. Cette cohorte, selon les prévisions de l'ISQ, devrait, croître moins rapidement au Bas-Saint-Laurent comparativement à ce que nous observerons pour l'ensemble du Québec. Toutefois, comparativement à la province, les MRC rurales sans agglomération de recensement, au Bas-Saint-Laurent, seront davantage affectées par le survieillissement (graphique 2).

2.2.2 Les jeunes

En ce qui a trait plus spécifiquement à la cohorte des 0-24 ans, leur situation restera tout aussi problématique au cours des 25 prochaines années. En fait, leur diminution devrait aller en s'intensifiant, si bien que l'ISQ prévoit une perte de 23 456 jeunes d'ici 2026. Les MRC rurales avec agglomération de recensement (-12 009) seront davantage affectées comparativement à celles sans agglomération (-11 447). Avec une perte de 5 777 jeunes, la MRC Rimouski-Neigette s'en tire plutôt mal. Par ailleurs en valeur relative, c'est la MRC de Matane qui devrait souffrir le plus du manque de jeunes (graphique 3). Pour l'ensemble de la région, la diminution de cette cohorte atteint plus du double de celle de la province. Ainsi, si les prévisions de l'ISQ se confirment, la situation démographique du Bas-Saint-Laurent risque de devenir particulièrement catastrophique eu égard à cet indicateur, d'où l'urgence de cibler dès maintenant des interventions à l'endroit des jeunes. Force est de reconnaître que la chute vertigineuse du nombre de jeunes se répercutera négativement sur l'âge moyen qui devrait s'accroître de 8,9 années au Bas-Saint-Laurent par rapport à 6,4 années pour la province (graphique 4). À l'échelle régionale, les MRC rurales avec agglomération de recensement seront les plus touchées particulièrement celle de Matane dont la croissance est estimée à 10,2 années.

3. Les impacts de la gérontocroissance et du vieillissement démographique sur la structure de peuplement

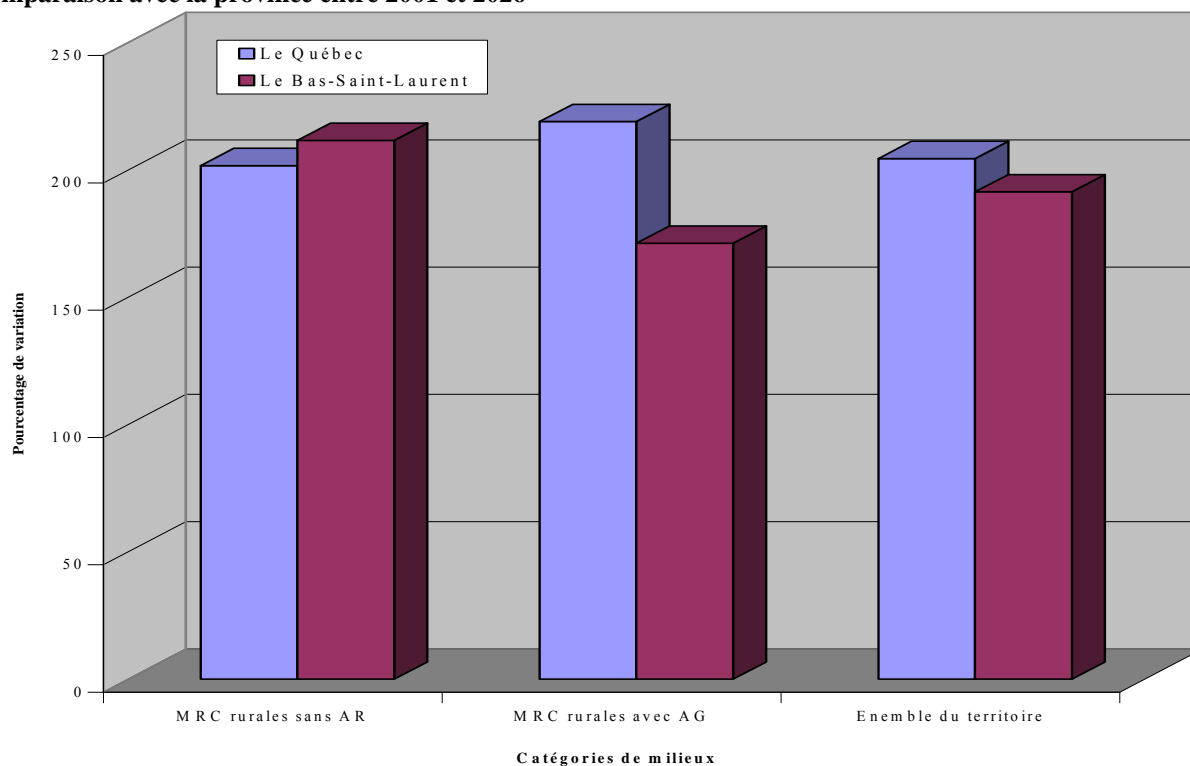
3.1 Les migrations et les mobilités: des questions capitales

Évaluer les conséquences de la gérontocroissance et du vieillissement démographique sur le tissu de peuplement régional n'est pas une mince affaire. Les ressources naturelles et l'économie constituent des éléments qui ont des influences considérables sur la structure de peuplement. De plus, les caractéristiques sociodémographiques de toute population locale sont en constante

évolution. À maints endroits, les migrations de retour des personnes âgées prennent de l'ampleur.
À cet

Graphique 1

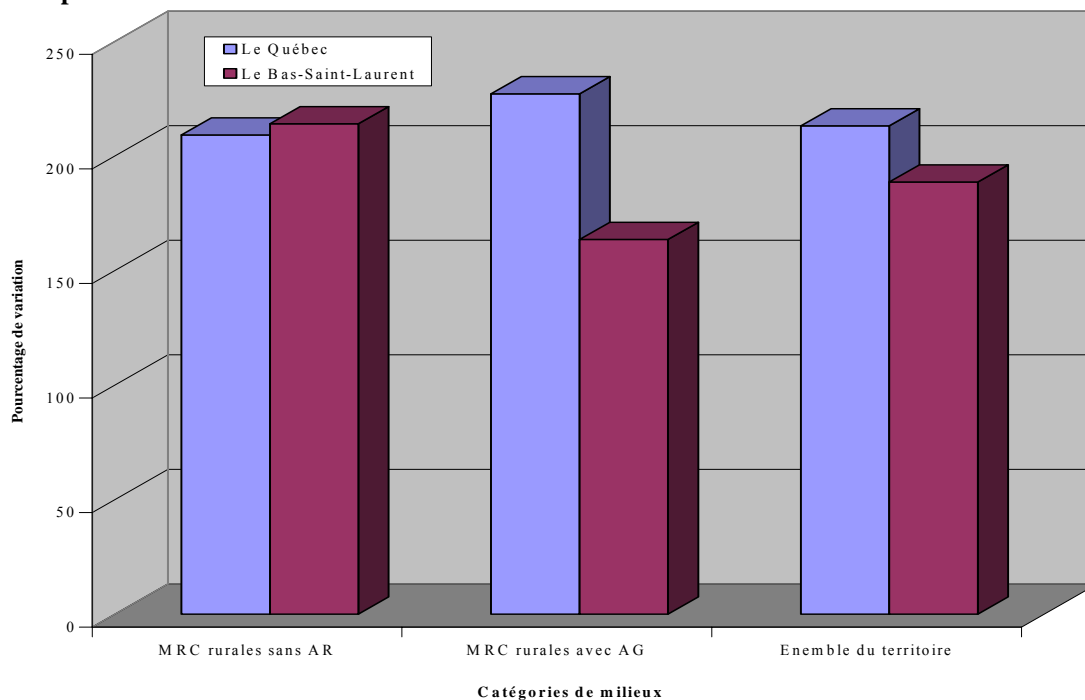
Évolution (en %) des personnes âgées de 65 ans ou plus dans le Bas-Saint-Laurent par catégories de MRC en comparaison avec la province entre 2001 et 2026



Source: Institut de la statistique du Québec.

Graphique 2

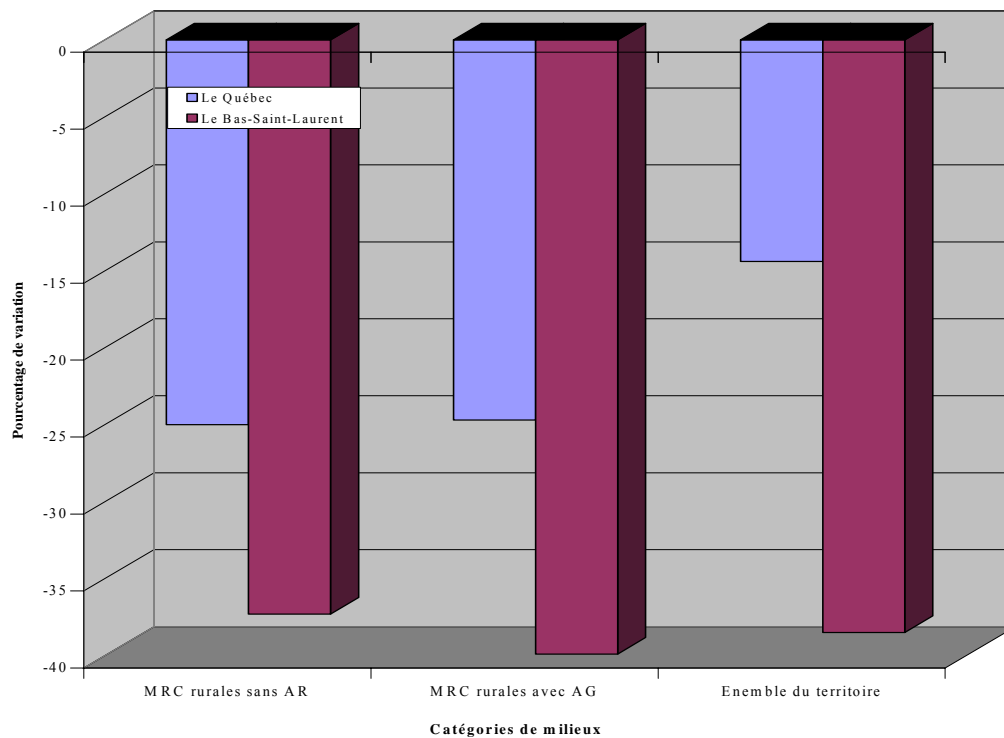
Évolution (en %) des personnes très âgées dans le Bas-Saint-Laurent par catégories de MRC en comparaison avec la province entre 2001 et 2026



Source: Institut de la statistique du Québec.

Graphique 3

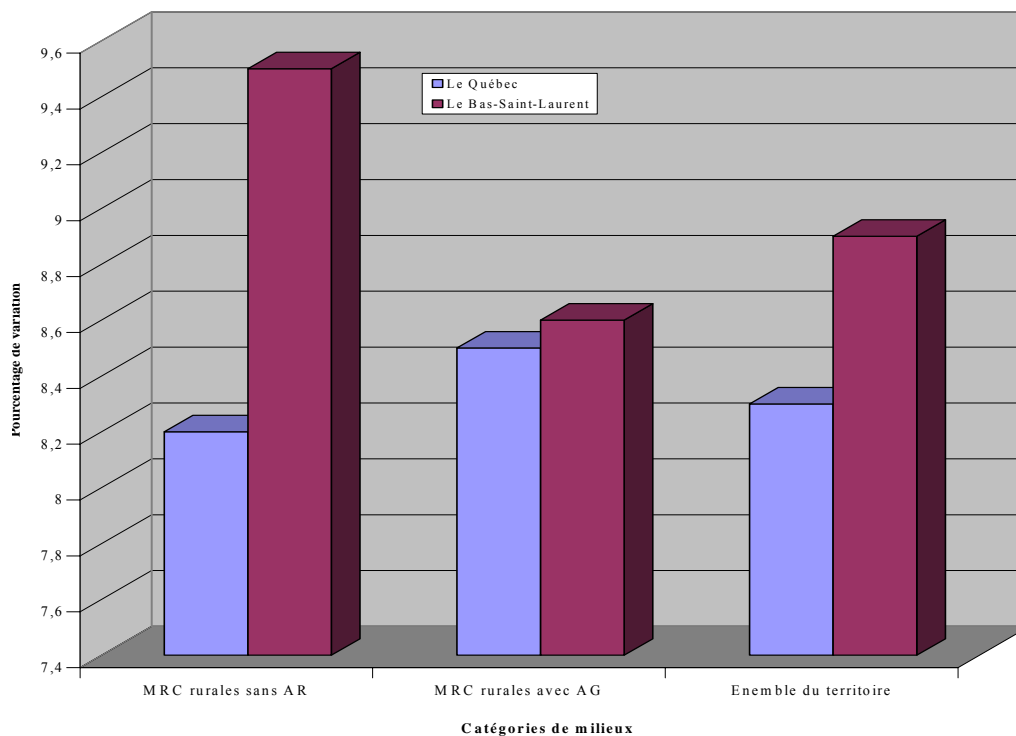
Évolution (en %) des personnes âgées de 0 à 24 ans dans le Bas-Saint-Laurent par catégories de MRC en comparaison avec la province entre 2001 et 2026



Source: Institut de la statistique du Québec.

Graphique 4

Évolution de l'âge moyen dans le Bas-Saint-Laurent par catégories de MRC en comparaison avec la province entre 2001 et 2026



Source: Institut de la statistique du Québec

égard, la retraite joue un rôle déterminant sur l'évolution du tissu de peuplement. Elle encourage les déplacements lesquels sont motivés par la recherche d'agrément tels que la proximité des services et la qualité de l'environnement physique.

De même, la poursuite des études et la recherche d'un emploi créent de nouvelles séries de pressions sur le semis de peuplement qui favorisent généralement les villes au détriment des milieux ruraux fragiles. Ainsi, au cours d'une année, il se produit dans presque toutes les collectivités, tant rurales qu'urbaines, un va-et-vient important de jeunes et de personnes âgées. Ce sont les caractéristiques globales de la migration d'entrée et de sortie qui détermineront si ces mouvements auront un effet sur les caractéristiques ou la taille de la population âgée. Si certains milieux connaissent, au Bas-Saint-Laurent comme ailleurs au Québec, un renouveau, pour l'instant timide, mais non moins significatif, ces migrations de retour contribuent à une redistribution des activités et de la population sur le territoire régional. Par ailleurs, bien malin est celui qui pourra préciser quelle sera l'ampleur véritable de ce phénomène qu'il faudrait d'abord mieux saisir quantitativement pour le comprendre. Ces mobilités ont donc des impacts différents selon les milieux géographiques. Leurs effets peuvent être positifs ou négatifs selon l'échelle à laquelle on les considère.

3.2 Les interventions préconisées

Devant une telle complexité, il nous apparaît particulièrement opportun et réaliste que les interventions des diverses instances gouvernementales soient orientées non seulement sur l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées, mais aussi sur la rétention des jeunes. Car pour assurer son dynamisme et sa vitalité, un territoire, quel qu'il soit, n'a-t-il pas besoin d'une population aux tranches générationnelles et sociales équilibrées? Le territoire n'est pas seulement un réceptacle, c'est-à-dire un lieu où des événements se produisent. Il est aussi un acteur stratégique, d'où l'importance d'impliquer les élus locaux et régionaux dans le processus de restructuration.

En France, les départements ont le mandat d'élaborer des schémas gérontologiques. Ceux-ci servent à évaluer les besoins des personnes âgées en termes de services de proximité, de loisirs et de logement. En ce qui concerne ce dernier aspect, des formules inédites ont été développées notamment en milieu rural. Par exemple, l'habitat de type kangourou permet à une personne âgée (seule ou en couple) d'occuper le rez-de-chaussée alors qu'un jeune couple (de la famille ou non) habite aux étages supérieurs. Ensuite, la formule «abbeyfield» (c'est-à-dire un habitat groupé participatif) a été créée en Angleterre en 1956 et s'est répandue dans d'autres pays comme la Belgique. Chaque habitant dispose d'un petit appartement complété par des locaux communs qui constituent des lieux de rencontre et d'activités. Ce concept s'adresse notamment aux personnes vieillissantes à revenus modestes qui sont encore autonomes.

Il nous semble qu'au Québec, les MRC auraient avantage à s'inspirer de tels modèles en y intégrant un volet à l'intention des jeunes. La solidarité intergénérationnelle est naturelle et indispensable à la vie d'une société. En ce domaine, certaines municipalités ont mis en place des initiatives visant à répondre spécifiquement aux attentes de ces deux catégories d'individus, mais leurs actions demeurent bien timides eu égard aux besoins à combler et aux moyens dont elles disposent. Pour cette raison, il importe de mettre en place, notamment au sein des milieux fortement enclins à la gérontocroissance, au vieillissement démographique et à l'exode, des mesures à l'intention des MRC et des municipalités locales destinées à encourager l'émergence d'initiatives novatrices en matière de logement social. L'une des stratégies qui nous semblent les

plus efficaces est la différenciation: jouer sur les avantages comparatifs propres à chaque milieu et à son histoire particulière. En outre, de telles initiatives n'auraient que des effets positifs sur le dynamisme de l'habitat et, par conséquent, sur l'aménagement du territoire et le développement local et régional. Les élus sont donc conviés à innover dans la conduite de projets territoriaux où chaque collectivité trace son chemin en fonction d'une identité et de besoins spécifiques.

Conclusion

Notre contribution proposait un examen de la population âgée au Bas-Saint-Laurent dans une perspective démographique et géographique. Elle a fait ressortir toute la complexité relative à la géographique du vieillissement. Pour l'ensemble de la région, la répartition et l'accroissement de la population âgée affichent une diversité géographique qui résulte principalement des disparités locales en matière de possibilités économiques lesquelles engendrent des courants migratoires fortement sélectifs selon l'âge. Au terme de cette analyse, nous constatons que la gérontocroissance et le vieillissement démographique se manifestent avec moins d'acuité au Bas-Saint-Laurent comparativement à ce que l'on observe à l'échelle de la province. Dans cette région, ce sont les villes et leur périphérie immédiate qui semblent davantage être affectées par ce double processus, bien que ce dernier touche également, quoique dans une moindre mesure, les milieux ruraux. L'accroissement des personnes âgées de 65 ans ou plus a tendance à former des blocs contigus de localités qui se concentrent dans les parties les plus urbanisées du territoire, soit plus précisément à Rimouski et ses localités limitrophes ainsi que dans les MRC de Matane et de Rivière-du-Loup. En milieu rural, les collectivités qui vieillissent le plus rapidement sont celles qui sont délaissées en plus grand nombre par les jeunes. Par conséquent, la gérontocroissance est davantage imputable à la diminution du nombre de jeunes qu'à l'accroissement des aînés. Pour cette raison, en dépit de leur forte tendance au dépeuplement, il est peu probable que nous assistions, au cours des prochaines années, à la formation d'îlots de personnes âgées comme c'est notamment le cas dans plusieurs comtés de la côte est américaine. Les lieux de prédilection à fortes aménités rurales, comme Notre-Dame-du-Portage et Ste-Luce, attirent certes de nombreux aînés, mais aussi de jeunes actifs en quête d'authenticité et d'un cadre de vie paisible. Néanmoins, une telle situation contribue à amplifier le processus de vieillissement particulièrement au sein des localités fragiles aux plans démographique et économique. De toute évidence, les migrations de retour, une tendance qui s'affirme de plus en plus depuis quelques années, pourront difficilement parvenir à compenser les pertes énormes qu'ont connues de nombreuses localités rurales notamment les plus fragiles situées dans le haut-pays au cours des 20 dernières années. Depuis 1981, la diminution des 0 à 24 ans, au Bas-Saint-Laurent, représente 32 595 jeunes. L'évolution du groupe des 15 à 24 ans en 1981, c'est-à-dire ceux qui sont les plus susceptibles de quitter la région, ayant de 35 à 44 ans en 2001, fait apparaître une situation particulièrement préoccupante, soit un déficit de 10 649 personnes. Selon une étude réalisée par la démographe Chantal Girard (2006), environ 20% des jeunes seraient revenus dans la région en 2004. Il persiste donc un manque à gagner d'environ 8 520 jeunes. Le rétablissement de ce profond déséquilibre semble peu probable à plus ou moins court terme.

Les prévisions démographiques émises par l'ISQ portant sur les 25 prochaines révèlent que le vieillissement démographique au Bas-Saint-Laurent devrait progresser suivant les mêmes tendances de fond que celles que nous avons observées au cours de la période 1981-2001. Les villes et les localités situées à proximité des principaux centres urbains de la région continueront à présenter un attrait plus grand pour les personnes âgées que les milieux plus éloignés. Le vieillissement, s'il obéit aux mêmes lois historiques générales au sein des localités fragiles, s'y présentera probablement de façon beaucoup plus aiguë en raison de leur difficulté à renouveler

les jeunes actifs. Devant un tel contexte, il nous apparaît certes, important de mettre en place des politiques à destination des personnes âgées notamment en ce qui concerne le logement, les services de proximité et les loisirs. Mais dans l'immédiat, il s'avère encore plus urgent d'élaborer des stratégies visant à contrer la diminution du nombre de jeunes qui menace plusieurs municipalités de la région. Nous pensons, à titre d'exemple, à des initiatives qui avantageraient à la fois les milieux ruraux et urbains face à l'exode, à des politiques de rapatriement de personnes qui vivent à l'extérieur de la région, à des mesures de rétention ou à des programmes visant à soutenir la natalité. L'arrivée d'une seule famille en milieu rural fragile peut contribuer à infléchir la trajectoire évolutive de la démographie locale et, par conséquent, favoriser le maintien des services de proximité. Les élus et les responsables des collectivités territoriales doivent apprendre à maîtriser ces migrations en mettant en valeur les atouts du territoire particulièrement dans un contexte de forte concurrence. À ce chapitre, il importe non seulement d'encourager la mise en place d'actions innovantes afin d'enrayer l'exode, mais aussi de supporter les initiatives orientées sur le resserrement du tissu économique et social des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie et de travail ainsi que l'égalité des chances tant des jeunes que des personnes âgées.

Bibliographie

- BEAUDRY, Raymond. «Avenir démographique des régions: l'emprise de l'inéluctable», dans *Le Devoir*, vol. 88, no 40 (25 février 1997), p. A-9.
- CALLOIS, Jean-Marc et al. *Les retraités et les espaces ruraux du Massif central*. Clermont-Ferrand, Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et des forêts (CEMAGREF), en collaboration avec l'Établissement national d'enseignement supérieur agronomique (ENESAD) et l'École nationale d'ingénieurs des travaux agricoles (ENITA), décembre 2003, 136 p.
- DIRN, Louis et MENDRAS, Henri. «Le 3e âge animera la société française», dans *Futuribles*, no 80 (septembre 1984), pp. 3-28.
- DUGAS, Clermont. *L'espace rural canadien*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1996, 217 p.
- DUGAS, Clermont. *Le monde rural québécois et ses centres de services. Dynamisme, marginalité, marginalisation*. Rouyn-Noranda, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 1999, 96 p.
- DUMONT, Gérard-François. «Démographie», dans BOURDILLON, François, BRÜCKER, Gilles et TABUTEAU, Didier (dir.). *Traité de santé publique*. Paris, Éditions Médecine Sciences Flammarion, 2007a, pp. 453-458.
- DUMONT, Gérard-François. «France: l'âge des départements», dans *Population et Avenir*, no 657 (mars-avril 2002), pp. 4-6.
- DUMONT-GÉRARD-FRANÇOIS (dir.). *Les territoires face au vieillissement en France et en Europe. Géographie, Politique, Prospective*. Coll. Carrefours Les Dossiers. Paris, Éditions Ellipse, 2006, 416 p.
- DUMONT, Gérard-François (dir.). «Vieillesse et territoire», dans *Population et Avenir*, no 674 (septembre-octobre 2005), pp. 1-24.
- FORTIN, Pierre et al. *Oser choisir maintenant. Des pistes pour protéger les services publics et assurer l'équité entre les générations*. Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 150 p.
- GODET, Michel et MOUSLI, Marc. *Vieillesse, activités et territoires à l'horizon 2030*. Coll. Didact. Paris, La Documentation française, 2006, 293 p.
- GIRARD, Chantal. «Combien partent? Combien reviennent? Suivi des trajectoires migratoires des jeunes au QUÉBEC», dans *Données sociodémographiques en bref*, vol. 10, no 2 (février 2006), pp. 1-8.
- GRAND'MAISON, Jacques et LEFEBVRE, Solange (dir.). *La part des aînés*. Coll. Cahiers d'études pastorales. Montréal, Éditions Fides, 1994, 362 p.
- KAYSER, Bernard. «Reconquérir l'espace rural: un choix de société», dans EL HAYEK, Christiane (dir.). *Territoires à livre ouvert. La lutte contre l'illettrisme en milieu rural*. Coll. En toutes lettres. Paris, La Documentation française, 1997, pp. 21-30.
- LEFRANÇOIS, Richard. «Une génération bouc émissaire», dans *Relations*, no 714 (janvier-février 2007), pp. 14-15.
- PAILLAT, Paul et PARENT, Alain. *Le vieillissement de la campagne française*. Coll. Travaux et Documents. Cahier no 88. Paris, Presses universitaires de France, 1980, 294 p.
- PAILLAT, Paul. «Le vieillissement de la France rurale en 1990», dans *Gérontologie et Société*, no 63 (décembre 1992), pp. 5-17.
- PIHET, Christian. *Vieillir aux États-Unis. Une géographie sociale et régionale des personnes âgées*. Coll. Géographie sociale Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, 253 p.
- SIMARD, Majella. *Le vieillissement de la population en milieu rural québécois: portrait actuel et tendances évolutives*. Rapport no 5. Rimouski, Chaire de recherche du Canada en développement rural. Étude commanditée par le Fonds de recherche sur la société et la culture, novembre 2006, 153 p.